



Laon, le 8 janvier 2016

Communiqué de presse

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

Le lundi 18 janvier 2016 à 17h30, M. Raymond LE DEUN, Préfet de l'Aisne, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation dans les salons de la préfecture.

Trente-neuf personnes, âgées de 3 ans à 75 ans et originaires de 16 pays différents sont invitées à cette cérémonie :

Algérie, Cameroun, Géorgie, Ile Maurice, Liban, Madagascar, Maroc, Pakistan, Portugal, République démocratique du Congo, Roumanie, Syrie, Tunisie, Turquie, Vénézuéla, Vietnam.

Parmi ces 39 personnes :

- 22 personnes ont été naturalisées par décret (dont 5 enfants par effet collectif),
- 13 personnes sont devenues françaises par mariage (dont 2 enfants par effet collectif),
- 4 enfants sont devenus français par déclaration souscrite auprès du Tribunal d'instance, en raison de leur naissance en France ou de leurs attaches françaises.

Pour l'année 2015 dans le département de l'Aisne, près de 346 personnes sont devenues françaises (196 par décret, 70 par mariage et 80 par déclaration souscrite auprès du Tribunal d'instance de Laon ou de Soissons).

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale, les personnes ayant acquis récemment la nationalité française par naturalisation, réintégration ou déclaration.

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 - Portable : 06 73 48 42 97

Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

<https://www.facebook.com/prefetdelaisne>

<http://www.aisne.gouv.fr>

Twitter : @Prefet_02